

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de l'aviation civile

Lyon, le 02 octobre 2019

DDT de l'AIN

Service national d'ingénierie aéroportuaire

Département SNIA Centre et Est

Pôle Ingénierie Opérationnelle et Patrimoine de Lyon

Référence : EL/2019-AU 3514  
Vos réf. : courriel du 01 octobre 2019

Affaire suivie par : Evelyne LISCH  
snia-urba-lyon-bf@aviation-civile.gouv.fr  
Tél. 04 26 72 65 65 – Fax : 04 26 72 65 69

Objet : PAC  
Commune : Arvière-en-Valromey

En réponse à votre demande, je vous informe que la commune d' **ARVIÈRE-EN-VALROMEY** est couverte par la servitude suivante:

- plan de servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles (PSR) de type PT2 de Chambéry Grand Colombier approuvé par décret ministériel le 29 novembre 1979.

Merci de noter que le service à consulter concernant les autorisations d'urbanisme est :  
DGAC-SNIA -210 rue d'Allemagne BP 606 -69125 Lyon Saint Exupéry  
mail: [snia-urba-lyon-bf@aviation-civile.gouv.fr](mailto:snia-urba-lyon-bf@aviation-civile.gouv.fr)

L'adjoint au chef de département



Mathieu DURAND

Copie